

La même chose s'est produite au mois de juin. Après avoir reconstitué ce comité, après avoir étudié de nouveau le Règlement et la procédure de la Chambre, à la toute dernière minute, le gouvernement, par l'entremise des députés ministériels, a proposé l'adoption de l'article 75c et, connaissant l'opposition des autres députés, on procéda à la mise aux voix, contrairement au désir de l'opposition. Or, comme les députés libéraux constituaient la majorité du comité, il est évident que cette majorité l'a emporté, mais contre l'assentiment des trois partis de l'opposition.

Alors, encore une fois, croyant que les députés avaient hâte de partir en vacances pour l'été, on présente ce rapport—et l'on sait de quelle façon le gouvernement s'y est pris—afin que les députés s'en désintéressent et abandonnent la lutte.

Monsieur l'Orateur, quant à nous, du Ralliement créditiste, nous n'avons pas l'intention, pour quoi que ce soit, d'abandonner notre lutte, car, si cet article était adopté, l'opposition n'existerait pratiquement plus. Au fait, non seulement il n'y aurait plus d'opposition, mais même les députés ministériels, que l'on qualifie de «back-benchers», n'auraient plus leur raison d'être.

Et j'irai même jusqu'à dire que l'Orateur n'aurait plus sa raison d'être, puisque seul le gouvernement aurait quelque chose à dire. Le premier ministre (M. Trudeau) n'aurait pas besoin de 28 ministres, car cinq ou six seulement suffiraient à la tâche de diriger et d'administrer selon le bon plaisir d'un premier ministre à caractère de dictateur.

• (5.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, nous avons raison de nous opposer à pareille proposition et le public canadien nous appuie.

Dernièrement, dans ma circonscription, j'ai eu à rencontrer un bon nombre de mes électeurs et l'on me posait la question suivante: Pourquoi la Chambre siège-t-elle à ce moment-ci? Alors, après leur avoir donné la raison, on me disait: Ne lâchez pas; continuez. Vous n'avez pas le droit de lâcher, protégez vos droits.

Monsieur l'Orateur, nous siégeons au moment même où les députés, de quelque parti que ce soit, devraient être auprès de leurs électeurs pour les consulter, entendre ce qu'ils désirent, rendre compte de leur mandat et leur demander s'ils sont satisfaits des lois qui ont été adoptées depuis le début de la session.

Il semble que seul le très honorable premier ministre puisse se permettre d'aller tâter le pouls de la population et, selon les échos que nous avons eus, nous avons lieu de croire qu'il n'est pas trop bien reçu. J'espère qu'à son retour, il se sera rendu compte que les

[M. Laprise.]

électeurs canadiens, surtout ceux de l'Ouest, ne sont pas satisfaits de son administration.

Monsieur l'Orateur, nous discutons présentement d'un sujet qui n'intéresse aucunement les contribuables canadiens, alors que nous devrions étudier des projets de loi susceptibles d'améliorer le sort des chômeurs. Il existe au Canada un trop grand nombre de chômeurs, même au cours de la période la plus active de l'année. Il y a encore des gens qui cherchent du travail et qui ne peuvent en trouver.

De plus, des milliers de jeunes étudiants voudraient gagner quelques dollars au cours des vacances d'été pour pouvoir payer en partie leurs frais de scolarité et ils ne le peuvent pas.

Il y a beaucoup de choses dont on pourrait discuter. Par exemple, les producteurs de lait industriel, surtout ceux de l'Est du pays, ont de graves problèmes à régler. On attend.

Les cultivateurs de l'Ouest sont aussi aux prises avec de graves problèmes et le gouvernement ne propose pas de solution. Il étudie, il va voir, il va constater. Il n'offre rien pour améliorer la situation.

Que pourrions-nous faire pour améliorer le sort des ouvriers canadiens? Beaucoup de lois pourraient être présentées en vue d'améliorer la situation des bûcherons, des mineurs, des ouvriers de la construction, des ouvriers industriels dans le domaine de la construction navale, dans celui du transport, etc. Nous aurions beaucoup mieux à faire que de discuter du Règlement et de l'organisation. Pourtant, on nous fait flâner ici. On nous fait attendre, on nous fait discuter d'un sujet à propos duquel le gouvernement se sait battu d'avance.

En quoi, monsieur l'Orateur, le débat actuel peut-il arrêter la hausse du coût de la vie? Pourtant, tous les consommateurs canadiens réclament qu'on mette un frein à cette hausse constante du coût de la vie, qui embête tout le monde.

En quoi ce débat peut-il régler le problème de l'habitation? Nos électeurs nous font constamment des instances pour que le gouvernement s'occupe de régler ce problème. Cependant, le gouvernement ne propose rien. On nous fait flâner, on nous fait discuter de sujets tout à fait différents de ceux qui intéressent nos électeurs.

Monsieur l'Orateur, le 10 décembre dernier, alors qu'un débat semblable avait lieu au sujet de l'article 16A, mon collègue, l'honorable député de Shefford (M. Rondeau), déclarait ce qui suit, comme en fait foi la page 3779 des débats de la Chambre des communes:

Cependant, il ne faudrait pas croire qu'une réforme parlementaire va régler d'un coup le problème économique des Canadiens. Une meilleure